



Papeete, le 15 novembre 2022

Le directeur général,

à

Destinataire in fine

Direction générale

Courrier n° : 338-2022/DG

Dossier suivi par :

M. Teama RICHMOND

Tél : (689) 40 41 64 51

Fax : (689) 40 43 15 90

E-mail : marches.publics@ilm.pf

Objet : LETTRE DE CONSULTATION - Acquisition de divers matériels pour équiper le laboratoire de Biotoxines Marines de l'Institut Louis Malardé.

Il est porté à la connaissance du public la mise en œuvre d'un appel public à la concurrence sous la forme d'une consultation en procédure adaptée (MAPA) pour l'acquisition de divers matériels afin d'équiper le laboratoire de Biotoxines Marines (LBM) de l'Institut Louis Malardé.

Article 1 - Informations relatives à l'acheteur public

ACHETEUR PUBLIC	Institut Louis Malardé
AUTORITÉ COMPÉTENTE POUR MENER LES OPÉRATIONS DE PASSATION ET DE SIGNATURE DU MARCHÉ	Directeur général, Hervé VARET BP 30, 98 713 Papeete - Tahiti Croisement de la rue des Poilus tahitiens et de la rue du 5 mars 1797, à Papeete, derrière le Temple de Paofai Tél : (689) 40.41.64.65 Fax : (689) 40.43.15.90 Courriel : secretariat@ilm.pf
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	Madame Mireille CHINAIN Tél : (689) 40 41 64 58 mchinain@ilm.pf Du lundi au jeudi de 7h 30 à 15h 30 et le vendredi de 7h30 à 14h30

Article 2 - Objet et caractéristiques principales du marché

La présente consultation en procédure adaptée a pour objet l'acquisition et l'installation de divers équipements de laboratoire.

Le marché est composé de 2 lots distincts.

Chaque candidat a la possibilité de soumettre son offre sur 1 ou plusieurs lots sans limite. Les offres devront être transmises sous forme de devis avant le 30 novembre 2022 par mail à l'adresse suivante : marches.publics@ilm.pf
Les variantes ne sont pas autorisées

Les 2 lots sont listés ci-après :

N° lot	Désignation	Quantité
1	Ultracentrifugeuse Système de contrôle de la vitesse Gammes de vitesse : 1.000 - 80.000 trs/mn Force maximale : environ 550.000 G Choix de plusieurs profils de pente d'accélération/décélération Système de contrôle de la température Gammes de température : 0-40°C Niveau de vide : jusqu'à 1.3 Pa à minima, idéalement jusqu'à 0.7 Pa Ecran interactif de programmation Timer : visualisation du temps écoulé/temps restant Système de réduction du bruit (< 51 dBA) Système de réduction de la chaleur dégagée (< 1,0 kW) Système de reconnaissance des rotors Logiciel d'utilisation : doit être disponible en langue française de préférence Connectivité : port de communication USB pour l'export des données Garantie : préciser la durée de la garantie	x1
	Rotors - 1 rotor à angle fixe ; capacité : 6 x100 mL - 1 rotor à godets mobiles ; capacité : 6 x 14 mL Vitesse max atteinte : aux alentours de 290.000 G Compatibilité avec les options de scellage de tubes	x1 x1
	Installation et formation Détailler coût et délai	
	Maintenance Détailler conditions et coût	
2	Speedvac (concentrateur sous vide) Equipé de différents niveaux de chauffage Piège réfrigéré + pompe à membrane compatible solvants organiques pour évaporation sous vide des échantillons Double minuterie indépendante de chauffage et de temps	x1
	Fluide caloporteur Cryocool, -150/+50°C (1 L)	x2
	Kit complet piège chimique + cartouche	x1
	Rotor Capacité : 30 à 60 tubes Adapté à des tubes de dim. 16 x 100 mm	x1

L'ensemble du matériel électrique doit être en 220V et 60hz.

Article 3 - Conditions d'exécution

3.1 Lieu d'exécution et de livraison

Pour les fournisseurs en Polynésie, les équipements sont livrés et installés dans les locaux de l'Institut Louis Malardé à Paea (Centre CIGUAPROD).

Pour les fournisseurs hors-Polynésie, les équipements sont livrés chez le transitaire de l'Institut Louis Malardé à l'adresse suivante :

BOLLORE LOGISTICS ROISSY (frêt aérien)

Zone Cargo N° 3

4 a 6 rue des deux Cèdres

95700 - ROISSY EN FRANCE

Contact : Isabelle TESTUD

isabelle.testud@bollore.com

Tel: 00 (33) 014919 14 29

3.2 Durée du marché

Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à l'installation et la mise en service parfaite de l'équipement. Dans tous les cas de figures, le candidat devra livrer l'ensemble des fournitures et prestations avant le 28 février 2023.

3.3 Prix

Les prix sont fermes.

Les prix sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations, incluant tous les frais, charges, fournitures, matériels, taxes et sujétions du titulaire.

3.4 Modalité de financement et de paiement

La dépense est imputable sur le budget d'investissement de l'Institut Louis Malardé.

Le paiement aura lieu selon les règles de la comptabilité publique.

Les fournitures et prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application du prix forfaitaire indiqué dans l'acte d'engagement, après service fait sur présentation de facture en trois exemplaires adressées à l'acheteur public.

Le règlement sera effectué par virement administratif sur le compte bancaire du titulaire.

L'agent comptable est le Payeur de la Polynésie française.

Aucune avance ne sera consentie.

Article 4 - Jugement des offres

4.1 Examen des offres

Le jugement des offres par lot sera effectué selon les critères suivants :

Critères	LOT 1 Pondération	LOT 2 Pondération
Prix	40 points	40 points
Caractéristiques techniques	40 points	60 points
Coûts et délai de livraison- installation-formation ;	10 points	-
Options de maintenance	10 points	-

Critère 1 : Prix (40 points)

$$\text{Note} = 40 \times [(\text{Prix le moins disant}) / (\text{Prix de l'offre considérée})]$$

Critère 2 : Caractéristiques techniques (40/60 points)

Le candidat dont l'offre est en tout point conforme aux spécificités techniques stipulées obtient le maximum de points

Les autres candidats obtiennent la moitié des points (20/30)

Critère 3 : Coût et délais de livraison-installation-formation (10 points)

Le candidat proposant les meilleurs coûts et délai de livraison-installation-formation sur site obtient le maximum de points.

Les autres candidats obtiennent 5 points.

Critère 4 : Options de maintenance (10 points)

Le candidat offrant les meilleurs coût et conditions de maintenance obtient le maximum de points.

Les autres candidats obtiennent 5 points.

La note finale sera égale au cumul des notes de chaque critère.

Pour être déclaré attributaire, le candidat devra obtenir la meilleure note finale.

En cas d'égalité d'offres sur la note finale après pondération des critères, la meilleure note obtenue dans les critères à plus forte pondération prévaudra.

Hervé VARET
Directeur général
INSTITUT LOUIS MALARDE

Hervé VARET
Directeur général